

## Les REER de vos clients sont-ils protégés s'ils tombent malades?



2 Canadiens sur 5  
recevront un  
diagnostic de  
cancer au cours de  
leur vie



Plus de 80 % d'entre  
eux survivent le  
cancer, mais ont de  
lourdes dettes  
financières



64 % des Canadiens  
ont assez d'argent  
pour subsister  
pendant trois mois



91 % des patients atteints  
de cancer au Canada  
subiront une perte de  
revenus ou une  
augmentation de leurs  
dépenses



Les clients dans ces situations sont  
obligés d'utiliser les fonds de  
retraite pour subvenir aux besoins  
de leur famille.

**IL EXISTE UN MOYEN RENTABLE  
D'ÉVITER CELA.**

Spécialité-Vie offre une Assurance contre les Maladies Graves à émission garantie **pouvant atteindre 50 000 \$**. Des montants de couverture allant **jusqu'à 150 000 \$** sont également disponibles en répondant seulement à quelques questions.

**PAS** de questions sur les antécédents familiaux et les refus antérieurs  
Couverture complète pour 24 conditions graves  
Les demandeurs n'ont besoin que d'une adresse permanente au Canada

### SÛR, RAPIDE, EN LIGNE

Faites en sorte que vos clients puissent se concentrer sur leur guérison et profiter de leur retraite!

Saviez-vous que vos clients peuvent également protéger leur retraite en souscrivant le jour même une assurance-vie pouvant atteindre 1 000 000 \$? Demandez-nous maintenant!

Pour plus d'informations  
[ventes@assurancespecialitevie.ca](mailto:ventes@assurancespecialitevie.ca) ou **1-844-515-5433**